

I. CONDITIONS GÉNÉRALES – CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

1. Définitions

- **Prestataire** : FIGURATIS / SCOP UNISVERT
 - **Client** : toute personne physique ou morale contractant avec FIGURATIS pour une mission de conseil.
 - **Mission / Prestation** : ensemble des services convenus dans le devis ou la proposition.
 - **Devis** : document contractuel décrivant la nature, le coût et les modalités d'exécution.
 - **Livrables** : éléments remis au client (documents, analyses, mémoires techniques, etc.).
-

2. Objet et champ d'application

Les présentes CGV définissent les modalités de contractualisation, d'exécution et de règlement des prestations de **conseil, assistance et accompagnement** aux marchés publics.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document.

3. Commande et contractualisation

Toute prestation donne lieu à un **devis détaillé**.

La signature du devis avec la mention « bon pour accord » vaut **acceptation ferme**.

La commande peut être validée par signature électronique ou accord écrit (courriel).

Aucune mission n'est engagée sans réception du devis signé et du **versement de l'acompte**.

4. Prix, facturation et paiement

Les prix sont exprimés en euros **hors taxes** et majorés de la TVA en vigueur.

Conditions de paiement standards :

- **30 % d'acompte** à la commande,
- **70 % de solde** à la livraison,
- Paiement à **30 jours date de facture**.

Tout retard entraîne :

- des **pénalités** (taux BCE + 10 points),
- une **indemnité forfaitaire** de 40 € pour frais de recouvrement.

Les frais de déplacement, hébergement ou reproduction sont facturés **sur justificatifs** ou selon forfait mentionné au devis.

5. Annulation, report ou modification

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

- Plus de **15 jours ouvrés** avant : sans frais.
- Entre **15 et 5 jours ouvrés** : **30 % du montant total dû**.
- Moins de **5 jours ouvrés** : **100 % du montant dû**.

FIGURATIS peut reporter une mission pour cas de force majeure ou motif légitime, sans indemnité.

6. Obligations et collaboration

FIGURATIS s'engage à exécuter la mission avec compétence, diligence et professionnalisme.

Le Client s'engage à fournir les informations nécessaires, à respecter les délais convenus et à collaborer activement.

Le Prestataire est tenu d'une **obligation de moyens**, non de résultat.

7. Sous-traitance et assurance

FIGURATIS peut recourir à des sous-traitants qualifiés, sous sa responsabilité.

Elle dispose d'une **assurance responsabilité civile professionnelle** couvrant ses activités. Une attestation peut être fournie sur demande.

8. Propriété intellectuelle

FIGURATIS conserve la propriété des **outils, modèles, méthodes et livrables** produits.

Le Client bénéficie d'un **droit d'usage non exclusif et limité** au projet concerné.

Toute diffusion ou réutilisation sans autorisation écrite est interdite.

Une **cession de droits** peut être prévue **sur devis spécifique**.

9. Confidentialité

Chaque partie s'engage à conserver confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre du contrat.

Cette obligation perdure pendant **5 ans** après la fin de la mission.

10. Données personnelles

FIGURATIS traite les données personnelles conformément au **RGPD (Règlement UE 2016/679)**.

Les données ne sont conservées que pour la durée nécessaire à la gestion de la relation contractuelle.

Le Client peut exercer ses droits à l'adresse : **contact@figuratis.fr**.

11. Limitation de responsabilité

La responsabilité de FIGURATIS est limitée au **montant HT facturé au titre du contrat concerné**.

FIGURATIS ne saurait être tenue responsable des dommages indirects : perte de marge, d'exploitation, d'image ou de données.

12. Force majeure

Aucune partie ne peut être tenue responsable en cas de force majeure (article 1218 du Code civil).

13. Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.

Tout différend relève de la **compétence exclusive des tribunaux du siège social de la SCOP UNISVERT**.

II. CONDITIONS GÉNÉRALES – FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Champ d'application

Ces conditions s'appliquent aux **formations professionnelles continues** organisées par FIGURATIS, conformément aux articles L.6353-1 et suivants du Code du travail.

2. Convention ou contrat de formation

Toute inscription donne lieu à la signature d'un **contrat ou d'une convention de formation** précisant les objectifs, la durée, le coût et les modalités.

La signature vaut engagement ferme.

FIGURATIS fournit les documents nécessaires à la prise en charge OPCO.

En cas de non-paiement par l'OPCO, le Client reste redevable du montant total.

3. Tarifs et règlement

Les tarifs sont indiqués **hors taxes**.

- 30 % d'acompte à la commande
- Solde à la fin de la formation
- Paiement sous 30 jours date de facture

En cas de retard, les pénalités et indemnités légales s'appliquent.

4. Annulation, report et remplacement

- 15 jours : gratuit
- 15 à 5 jours : 30 % dû
- ≤5 jours : 100 % dû

Un **remplacement de participant** est possible sans frais jusqu'à 48h avant le début de la session. FIGURATIS se réserve le droit de **reporter ou d'annuler** une formation pour force majeure ou nombre insuffisant d'inscrits.

5. Déroulement et capacité d'accueil

Les formations accueillent **1 à 10 participants**.

FIGURATIS remet :

- une **attestation de présence**,
- une **attestation de réalisation**,
- une **évaluation de satisfaction**.

Les formations peuvent se tenir en **présentiel ou distanciel**.

6. Responsabilité et sécurité

FIGURATIS s'engage à garantir la qualité pédagogique des formations.

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité et les règlements internes des lieux d'accueil.

La responsabilité de FIGURATIS est limitée au **montant HT facturé** pour la formation concernée.

7. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis ou accessibles restent la propriété exclusive de FIGURATIS.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation sans autorisation est interdite.

Une cession spécifique peut être prévue sur devis.

8. Accessibilité

FIGURATIS veille à rendre ses formations **accessibles aux personnes en situation de handicap**.

Des aménagements peuvent être proposés sur demande.

9. Données personnelles

Les données recueillies servent au suivi administratif, pédagogique et financier des formations.

Les stagiaires disposent d'un droit d'accès et de rectification conformément au RGPD.

10. Droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, compétence exclusive des **tribunaux du siège de la SCOP UNISVERT**.